

Décision

Générale

colonial

Décision n° 90-422-1932 Divers.

n° 90-422-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 janvier 1932

Numéro JO

n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro

31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

Yacin Djama est nommé téléphoniste auxiliaire et affecté, en cette qualité, au cabinet du Gouverneur. Il aura droit à une rémunération de 50 francs par mois, exclusive de toute indemnité, à compter du 1er février 1932.